

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	56 (1911)
Heft:	4
Artikel:	La division de cavalerie Lenz et sa mission pendant les journées du 31 août et du 1er septembre 1910
Autor:	Sarasin
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-339257

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La division de cavalerie Lenz

et sa mission

pendant les journées du 31 août et du 1^{er} septembre 1910.

Pour que nos manœuvres produisent sur l'instruction des officiers tous les résultats qu'on est en droit d'en attendre, il est nécessaire que chacun de nous, une fois rentré dans le calme de la vie sédentaire, repasse dans son esprit les expériences personnelles qu'il a pu faire et réfléchisse sérieusement à ce qu'il a vu, aux échecs et aux réussites de son activité comme de celle de ses camarades ou de ses supérieurs, non, cela va sans dire, dans un esprit de dénigrement ou de découragement, mais uniquement dans le but de bien comprendre ce qu'il faudra éviter dans l'avenir et ce à quoi il faudra plus spécialement vouer son attention et son énergie.

Telle est la tâche que je me suis proposée en commençant l'étude des deux jours de manœuvres pendant lesquels la division de cavalerie Lenz s'est trouvée aux prises sur les bords de l'Aar avec la 3^e division. Ce travail, je me permets d'en exposer les résultats à mes camarades dans l'espoir que cette publication pourra intéresser quelques-uns d'entre eux à la question si difficile de la conduite d'un corps de troupe nombreux de cavalerie.

Les manœuvres dont il va être question dans les pages qui suivent ont, du reste, fait l'objet d'un rapport détaillé, rédigé sous la direction du chef d'état-major du 2^e corps et largement répandu. Elles ont été, d'autre part, décrites et critiquées par le capitaine d'E.-M. R. de Diesbach, qui a suivi, comme juge de camp, la division Lenz. Mon but en prenant la plume n'est donc pas tant de rendre compte de la façon dont a opéré la cavalerie aux environs de Bienne que d'exposer ce qui aurait pu être fait, à la lumière des expériences que nous avons acquises pendant ces deux journées. Le capitaine de Diesbach a bien, il est

vrai, poursuivi le même but, mais la solution qu'il propose, quelqu'intéressante qu'elle soit, est loin d'être indiscutable. Il vaut donc la peine d'examiner à nouveau quelle était la tâche de la division Lenz sur l'Aar, comment elle fut exécutée et de quelle autre manière elle aurait pu être comprise.

Commençons par préciser la situation dans laquelle se trouvait la division Lenz, telle qu'elle découle des instructions du commandement du 2^e corps :

Composition.

Com^t . . Colonel Lenz.

Troupes . Brig. cav. 1 avec comp. mitr. 1;

Brig. cav. 2 avec comp. mitr. 2;

Rég. cav. 4;

Gr. art. II/6;

Comp. télégr. 2;

Dét. de sapeurs sur chars (supposé).

Situation le 31 août à 8 h. matin.

Des troupes rouges, rassemblées entre Pontarlier et Delle, se sont mises en marche dans la soirée du 30 août à travers le Jura dans la direction du N.-E.

La division Lenz a atteint, sans rencontrer aucune résistance sérieuse, le canal de l'Aar entre Biel et Selzach, le 31 août, à 8 h. du matin. Elle a reçu l'ordre suivant :

1^o D'après les renseignements recueillis, des troupes bleues se rassemblent comme suit :

Le 1^{er} corps dans les cantons de Vaud et Fribourg ;

La 3^e division aux environs de Berne ;

La 5^e division aux environs d'Olten.

2^o Nos divisions d'infanterie sont précédées d'une forte cavalerie qui a pour mission de se fixer sur la Thièle, entre les lacs de Neuchâtel et de Biel, et sur l'Aar, en aval de Biel. Nos intentions ne sont pas que cette cavalerie se porte au delà de cette ligne vers l'E.

La 3^e brig. de cav. se porte sur la Thièle (supposée) ; elle comprend dans son champ d'exploration le lac de Biel. La Div. de cavalerie B. se porte par Moutier-Gänsbrunnen sur Soleure-Œnsingen-Aarwangen (supposée).

3^o Votre division marche sur le canal de l'Aar entre Bienne et Soleure (exclusivement, limite du secteur Muttenhof au N. de Lüsslingen); elle s'opposera à toute tentative de passage de l'Aar dans ce secteur, jusqu'à l'arrivée de la 3^e division, qui atteindra probablement la vallée de l'Aar, le 1^{er} septembre vers midi; elle détruira tous les moyens de passage sur l'Aar et ne conservera que les bacs nécessaires à son exploration. Exploration sur Fribourg, Berne, Burgdorf.

Le détachement de sapeurs qui vous est adjoint devra être renvoyé immédiatement après la destruction des ponts à Sonceboz.

4^o Les trains de la division pourront suivre.

5^o Rapport à Sonceboz, où se trouvera un officier d'information.

Prescriptions de manœuvres (résumées).

1^o Commencement de l'état de guerre le 31 août à 8 h. du matin. A ce moment l'Aar pourra être franchie par des patrouilles, dont la force ne dépassera pas celle d'un peloton et le gros de la division pourra se porter au S. de la route Bienne-Grenchen-Soleure.

2^o Une demi-heure après que des subdivisions de la cavalerie auront atteint les passages sur l'Aar, les ponts seront considérés comme détruits. La destruction sera marquée par un écrêteau et par un double poste.

* * *

Avant de rendre compte des dispositions prises par le commandant de la division de cavalerie, examinons rapidement cet ordre et ces prescriptions.

1^o La situation supposée de la division Lenz arrivant aux environs de Bienne, le 31 août, à 8 h. du matin, est en contradiction flagrante avec la situation dans laquelle cette division avait été placée le 30 août après midi, échelonnée qu'elle était le long de l'Aar entre Nidau et Grenchen, avec des avant-postes sur la rivière.

L'inconvénient de ce changement de situation, qui paraît avoir été causé par un malentendu entre la direction de la manœuvre et le commandant de la cavalerie, n'était peut-être pas très considérable, mais il aurait facilement pu être évité et avec avantage.

2^o Il est nécessaire de remarquer aussi que si la forme de l'ordre donné au commandant de la division de cavalerie a été

inspirée par la volonté du directeur de la manœuvre d'imposer aux deux partis en présence des conditions déterminées dans la lutte qui allait s'engager, cette forme s'écarte beaucoup de l'esprit dans lequel doivent être rédigés des ordres semblables. C'est une règle générale, en effet, que les instructions données à la cavalerie indépendante doivent indiquer à celle-ci sa mission, ce qu'on attend d'elle, mais en laissant à cette cavalerie la plus grande liberté d'action possible ; même aux manœuvres il est toujours regrettable de déroger à cette règle pour satisfaire à des convenances spéciales. Or, l'ordre donné le 30 août à la division Lenz devait certainement contribuer à diminuer son initiative ; l'obligation dans laquelle se trouvait cette division de détruire tous les moyens de passage sur l'Aar dès son arrivée dans la plaine limitait beaucoup ses moyens d'exploration et supprimait presque la possibilité d'un service de sûreté. La limitation des organes d'exploration à la force de pelotons comprise dans les prescriptions de manœuvre était, d'autre part, un empiètement regrettable de la direction de la manœuvre sur les compétences du commandant de la cavalerie.

En conséquence de cet ordre et de ces prescriptions, la situation dans laquelle se trouvait la division Lenz était certainement peu enviable et les restrictions qu'on avait imposées à sa liberté d'action expliquent, jusqu'à un certain point, sa passivité. Tout autre aurait été cette situation si, tout en prescrivant à la cavalerie de ne pas passer l'Aar avec le gros de ses forces, et en ordonnant la destruction des moyens de passage devant une offensive ennemie, on avait laissé au commandant de la division la liberté d'organiser son exploration et de choisir son moment pour la destruction des ponts.

Voyons maintenant l'ordre donné par le colonel Lenz, en remarquant d'emblée que cet ordre daté du 30 août, à 10 h. du soir et envoyé de Lengnau, a l'air de se baser d'une part sur la situation adoptée par la cavalerie le 30 après midi, d'autre part sur la situation toute différente, qui résulte de l'ordre supérieur reçu le 30 au soir. En réalité, les dispositions prises par le commandant de la cavalerie l'auraient été dans des conditions toutes différentes, par exemple au moment où la tête du gros arrivant à Frinvillier, le commandant de la division venait d'apprendre par ses patrouilles que la vallée de l'Aar était encore libre d'enemis.

Ceci dit, voici l'ordre, tel que les brigades l'ont reçu dans la nuit du 30 au 31 août :

Lengnau, 30 août 10 h. soir.

- 1^o Orientation d'après l'ordre d'armée.
- 2^o Notre division s'établit sur la rive gauche de l'Aar entre Bienne et Soleure et y attend l'arrivée de notre infanterie.
- 3^o Elle sera formée à 8 h. 10 du matin à couvert et prête à l'action dans l'ordre suivant :
 - a) Brig. cav. 1 près de Mett sur le versant N. du Büttenberg.
 - b) Brig. cav. 2 vers la scierie au S. de la gare de Pieterlen.
 - c) Rég. cav. 4 vers Hag à l'W. de Selzach.
 - d) Gr. art. II/6 à l'W. de Pieterlen fera reconnaître des positions sur le Büttenberg et près de Grenchen contre l'Aar et la rive droite de l'Aar dans le secteur Brügg-Altreu.
 - e) Cie télégr. 2 établira une communication avec le bureau de renseignements de l'armée à Sonceboz; elle reliera ensuite le point 555, sommet du Büttenberg avec le bac de Gottstat par une communication téléphonique.

f) La Cie de sapeurs détruira tous les moyens de passage sur l'Aar entre Bienne et Soleure à l'exception du bac de Gottstat. Ensuite elle se rendra à Sonceboz à disposition du commandement de l'armée.

- 4^o 1 off. et 6 hommes de la 1^{re} brig.;
- 1 off. et 6 hommes de la 2^e brig.;
- 1 off. et 4 hommes du 4^e rég.

s'annonceront demain matin à 7 h. au bureau de la division à Lengnau.

Les brigades et le 4^e régiment couvriront leur rassemblement.

La 1^{re} brigade enverra dès 8 h. du matin un peloton au bac de Gottstat afin de rester maître du passage et d'y organiser un relai.

5^o Les trains se rassembleront à 9 h. comme suit :

- 1^{re} brigade à Bözingen ;
- 2^e brigade et rég. 4 à Grenchen.

De là les voitures de vivres seront dirigées sur la croisée des routes Bözingen-Bienne et Bözingen-Mett, où des ordres ultérieurs seront donnés par le commissaire de la division.

6^o Rapports au point 555 sur le Büttenberg dès 8 h. 30 du matin.

Le commandant de division.

Les 3 patrouilles d'officiers désignées dans l'ordre ci-dessus furent envoyées à 8 h. du matin 1^o à Aarberg, 2^o à Rapperswil-Münchenbuchsee, 3^o à Arch-Fraubrunnen.

Sans vouloir critiquer ces dispositions, il est pourtant permis de remarquer que l'ordre du colonel Lenz implique une expectative absolument passive, qui n'est justifiée que par le manque complet de renseignements précis sur l'ennemi et qu'il n'est admissible que s'il doit être bientôt suivi par un autre ordre indiquant les intentions du commandant. Il faut s'étonner en second

lieu que le colonel Lenz ait disloqué d'emblée ses troupes sur un front aussi large (15 kilom.). Quant à l'exploration, on ne peut que se rallier à l'opinion de la direction de la manœuvre qui la déclare absolument insuffisante. Enfin, on ne voit pas bien le mobile qui a déterminé le commandant de la cavalerie à masser toute son artillerie à Pieterlen. Surtout avec une exploration aussi faible et un service de sûreté qui se bornait à quelques observateurs sur les hauteurs du Büttenberg, cette disposition devait inévitablement retarder l'emploi de l'artillerie d'une façon fatale.

* * *

Pendant cette même matinée, la 3^e division cantonnée depuis la veille au soir dans le secteur de Hindelbank-Jegensdorf, Meikirch-Wohlen, se mettait en marche, la brig. 5 avec le groupe d'artillerie I/6 et l'équipage de pont étant dirigés par Rapperswyl sur Diesbach-Dotzingen, la brig. 6 avec le bat. carab. 3, le rég. d'art. 4 et la C^{ie} d'aérostiers étant dirigés sur Lyss.

La 5^e brigade arriva ainsi au canal de l'Aar avec un bataillon à Büren, 5 bataillons dans le secteur Scheuren-Studen. La 6^e brigade s'avanza de Lyss sur Bellmund, d'où elle descendit, toute déployée et appuyée par le groupe d'art. 1/4, sur Nidau-Port.

Ces mouvements furent très imparfaitement connus du commandant de la cavalerie, qui ne fut renseigné que sur la marche de la 5^e brig. et sur l'arrivée à Lyss des têtes de la 6^e. Aucun rapport ne lui signala en particulier les mouvements très importants qui se faisaient de Lyss sur Jens et Bellmund. Par contre un rapport négatif reçu du Bucheggberg et du Limpachthal et la constatation que toutes les troupes cantonnées la veille au soir à Jegensdorf et environs avaient pris la direction de l'W. auraient pu servir d'indications précieuses. Il était facile en outre de voir des hauteurs du Büttenberg que tous les mouvements de troupes partant de Dotzingen se faisaient de l'E. à l'W.

Ce qui est certain, c'est que les renseignements qu'il reçut ne suggérèrent au colonel Lenz aucune disposition précise. Les ordres qu'il donna jusqu'au soir du 31 se résument, en effet, à ceci : 1^o à 2 h. 30 après midi, il fit retirer le rég. 4 de Hag sur le Munterfeld à l'E. de Lengnau ; 2^o avancer une batterie sur le Büttenberg avec un escadron de couverture pris à la 2^e brigade ; 3^o à peu près à la même heure, il fit aviser la 1^{re} brigade qu'elle

eût à économiser ses forces dans son secteur, l'attaque principale de l'ennemi étant attendue dans la région de Büren.

* * *

Sur ces entrefaites, la 1^{re} brigade de cavalerie, avancée par son commandant sur les hauteurs du N. de Brügg, se trouve avoir devant son front, à 3 h. après midi environ, toute la 6^e brigade d'infanterie descendant de Bellmund et soutenue par le feu d'un groupe d'artillerie et cinq bataillons de la 5^e brigade. Elle engage le combat d'abord à Brügg, puis à Nidau et demande à plusieurs reprises du renfort, sans aucun succès, du reste.

A Nidau, la situation s'était rapidement aggravée par le fait que des officiers entreprenants de la 6^e brigade traversant l'Aar à la nage et profitant de ce que la cavalerie n'avait pas occupé la rive gauche, réussirent à s'emparer de plusieurs gros bateaux et à les ramener sur l'autre rive, à la disposition de leurs troupes. Un transport fut rapidement organisé; aussi, lorsque le 2^e régiment de dragons fut opposé à ce mouvement, il fut reçu par une ligne de tirailleurs assez forte et eut à souffrir du feu de l'artillerie de Bellmund; il ne put que se maintenir un certain temps et fut finalement refoulé sur les hauteurs de Madretsch, où il fut renforcé et où il occupa les lisières jusqu'à la tombée de la nuit.

A propos de cette action de Nidau, il faut reconnaître qu'une faute a été incontestablement commise par le commandant de la 1^{re} brigade, en n'occupant pas d'emblée ce point important et excentrique pour lui. Mais cette omission s'explique, si elle ne se justifie pas absolument, par l'idée que les moyens de passage avaient été détruits, que les bateaux flottant sur le canal, à Nidau, étaient supposés ne pas exister, que l'ennemi ne pouvait, par conséquent, passer l'Aar qu'à la nage ou par des moyens improvisés, ce qui demanderait forcément beaucoup de temps et permettrait aux troupes massées plus en arrière d'intervenir assez tôt. Il y a eu là, entre les juges de camp et l'aile droite de la cavalerie, un malentendu qu'il était nécessaire de relever.

Il est plus important encore de constater que, pendant toute cette action pourtant décisive, la 1^{re} brigade de cavalerie a été livrée absolument à ses propres forces, ce qui a lieu d'étonner d'autant plus qu'à ce moment-là les trois autres régiments de la division et le groupe d'artillerie II/6 n'ayant pour ainsi dire rien

devant eux, se livraient à la plus douce quiétude, sous prétexte qu'en avant de leur position se préparait l'attaque principale.

Le malheur veut que le commandant de la 1^{re} brigade de cavalerie et l'auteur de ces lignes soient la même personne et que cet article prenne ainsi facilement l'apparence d'une récrimination ou d'un plaidoyer pro domo. Or, rien n'est plus loin de ma pensée que l'une ou l'autre de ces intentions. Ne poursuivant qu'un but d'instruction de la façon la plus impartiale possible, je me permets seulement d'établir le fait qu'une fois la 6^e brigade établie avec un régiment sur la rive gauche de l'Aar, ce qui était un fait accompli le 31 août vers 6 h. du soir, la partie était perdue pour la division Lenz et qu'elle le fut par une triple cause : 1^o les dispositions prises par le commandant de la cavalerie, qui d'abord ne lui permirent pas d'être renseigné sur les mouvements de l'ennemi, qui ensuite l'empêchèrent d'intervenir avec le gros de ces forces au moment et à l'endroit critiques ; 2^o l'erreur commise par le commandant de la 1^{re} brigade de cavalerie, qui ne fit pas occuper, dès le début, par un faible détachement, Nidau, point excentrique et important ; 3^o le malentendu qui fit que les juges de camp autorisèrent la 6^e brigade à utiliser pour son passage les bateaux ancrés à Nidau, que le parti adverse considérait comme détruits.

* * *

Pour ne pas compromettre la manœuvre du lendemain, la direction fixa la 6^e brigade sur l'Aar, à Nidau et Madretsch, jusqu'à 8 h. du matin et, dans un but d'instruction, elle exigea que le passage de la 5^e brigade se fît pendant la nuit sur un pont de guerre en aval de l'embouchure de la vieille Zihl.

Il résulta de cette intervention une situation un peu anormale et je pourrai me contenter pour la suite des opérations d'un exposé sommaire.

Vers 7 h. du soir, au moment où le 2^e régiment se repliait sur Mett, tandis que le 1^{er} régiment était à Brügg, le colonel Lenz, s'étant rapproché de la 1^{re} brigade et s'étant rendu compte de la situation, eut l'intention de bousculer avec toutes ses forces les troupes adverses qui avaient passé l'Aar. Mais, réalisant bientôt la difficulté d'une semblable opération effectuée dans l'obscurité, il renonça à ce projet et disloqua ses troupes pour la nuit de la façon suivante :

E.-M. division :	Bözingen ;
1 ^{re} brigade :	Bözingen-Mett ;
2 ^e brigade :	Pieterlen-Lengnau ;
Régiment 4 :	Grenchen ;
Gr. Art. II/6, 2 batt. :	Bözingen ;
1 batt. :	Lengnau.

Comme mesures de sûreté, la division de cavalerie avait :

- Patrouilles fixes à Bienne, Madretsch et Brügg ;
- 1 peloton à Gottstat ;
- 1 escadron à Meinisberg ;
- 1 escadron à Rieben ;
- 1 peloton à Gstad ;
- 1 peloton à Altreu.

C'est dans cette situation que la division Lenz fut attaquée d'abord dans la nuit par la 5^e brigade renforcée de trois groupes d'artillerie, qui tenta et réussit un passage à Büren et poussa ensuite avec un régiment sur le Büttenberg, un régiment sur Lengnau ; puis, dans la matinée du 1^{er} septembre, par la 6^e brigade renforcée d'un groupe d'artillerie, qui poussa de Nidau sur le Büttenberg et Bözingen.

* * *

Après avoir rapidement étudié ce qu'ont été les manœuvres de la division Lenz sur l'Aar, examinons ce qu'elles auraient pu être. Comme je l'ai dit, un semblable essai a déjà été tenté dans cette même revue par le capitaine R. de Diesbach, et voici en quelques mots la solution proposée : Répartir d'emblée le long du canal de l'Aar, en face des points d'arrivée des routes principales, soit à Nidau, Brügg, Gottstatt, Büren et Arch, 6 à 8 escadrons, l'effectif d'une compagnie de mitrailleurs et deux batteries, les y retrancher et les y fixer absolument en renvoyant loin en arrière leurs chevaux ; établir des secteurs, soit pour la défense, soit pour l'exploration ; conserver une réserve générale de 8 à 10 escadrons, une compagnie de mitrailleurs et une batterie ; relier ses troupes ainsi disloquées par des communications téléphoniques.

Le capitaine de Diesbach prend ainsi comme base l'exécution à la lettre de l'ordre reçu ; il adopte une solution qu'il reconnaît lui-même être une solution d'infanterie, qui peut paraître tentante à première vue, mais qui ne tient pas compte, à mon avis,

ni de la faiblesse de nos lignes de tirailleurs de cavalerie, ni de la nécessité de suppléer à cette faiblesse par une tactique très mobile, permettant de porter rapidement le gros de ses forces vers les points les plus menacés. Que nous, cavaliers, devions dans certains cas combattre à la façon de l'infanterie, je ne le conteste pas, mais je considérerai toujours comme une erreur de fixer d'emblée, et avant d'avoir aucun renseignement précis sur l'ennemi, la moitié de son effectif dans une défensive absolument immobile.

Du reste, le point de départ des considérations que je voudrais développer est très différent de celui de l'idée exposée par le capitaine de Diesbach.

Nous avons vu que la division Lenz était sensée arrivée sur l'Aar en aval de Bienne, le 31 août, à 8 h. du matin ; dans cette idée, il est logique de supposer que cette cavalerie, ayant marché pendant la soirée du 30, de la ligne Morteau-Maiche par le Val de St-Imier et les Franches-Montagnes, est arrivée dans la nuit dans la région de Tavannes, Sonceboz, Courtelary, où elle s'est arrêtée pour souffler. Elle s'est disloquée en profondeur sur les deux routes Tavannes-Sonceboz et Courtelary-Sonceboz et s'est établie en halte gardée. Elle a poussé, dès son arrivée, un escadron d'exploration dans la région de Mett avec comme secteur d'exploration Vingelz-Nidau-Brügg-Büren-Grenchen ; enfin, elle a fait appuyer cet escadron d'exploration par un autre escadron poussé à Reuchenette-Péry et fermant les entrées de la vallée de La Heutte.

Grâce à ces dispositions, le commandant de la division saura déjà dans la nuit que rien ne s'opposera à son arrivée sur l'Aar le lendemain matin ; il pourra envisager la mission qui lui est dévolue et il se dira évidemment ceci : Placé sur le flanc de mon armée qui est en marche dans le Jura, je dois parer à toute offensive se produisant contre ce flanc dans mon secteur jusqu'au moment où, le 1^{er} septembre vers midi, la 8^e division pourra assumer cette tâche ; je dois faciliter le débouché de cette division sur l'Aar ; je dois renseigner l'E.-M. d'armée sur ce qui se passe dans le secteur compris entre l'Aar et la ligne lac de Morat, Berne, Burgdorf ; enfin, je dois tendre la main aux deux cavaleries, qui, d'après mes instructions, doivent arriver aujourd'hui sur la Thièle et à Soleure.

M'inspirant de ces intentions, je me porterai le plus rapide-

ment possible, avec tout mon monde réuni, jusque dans la région de Mett-Bözingen, où, après avoir repris contact avec mon escadron d'exploration, j'organiserai : 1^o l'exploration au S. de l'Aar ; 2^o la défense de la ligne de l'Aar, en répartissant cette ligne en secteurs de brigade, et en gardant en main une réserve d'au moins un régiment et une batterie.

Supposons maintenant le commandant de division arrivé, le matin du 31 août, sur le Büttenberg, ayant rejoint son escadron d'exploration, et ayant amené avec lui un escadron frais et le nombre d'officiers et de soldats qu'il a jugé nécessaire pour son exploration nouvelle. Le rapport qu'il reçoit lui apprend d'abord qu'aucune troupe n'est en vue ni dans la région de Lyss, ni sur les hauteurs de Diesbach-Schnottwil, ni sur les pentes N. du Bucheggberg ; il est, en outre, orienté sur les moyens de passage sur l'Aar qui existent dans son secteur.

Il peut donc organiser d'abord son exploration de la façon suivante :

1 patrouille d'off. fixée sur les hauteurs du Bucheggberg au-dessus de Bätterkinden et observant la vallée du Limpach.

1 escadron poussé sur Wengi-Rapperswyl et explorant jusqu'à la ligne Burgdorf-Müchenbuchsee-Meikirch-Lyss.

1 patrouille d'off. poussée sur Aarberg et Kerzers.

1 patrouille de s.-off. sur Walperswyl-Hagneck.

1 patrouille de communication, direction Landeron.

Ces dispositions prises, le commandant de la cavalerie pourra donner à ses troupes une sorte d'ordre d'occupation, que je crois pouvoir formuler de la façon suivante :

Mett, le 31 VIII, 8 h. matin

1^o Les pentes du Bucheggberg et le territoire de Diesbach, Lyss, Jensberg, sont libres d'ennemis.

Notre cavalerie doit déboucher, ce matin, en force sur la Thièle et à Soleure.

2^o Notre division se fixe sur la rive gauche de l'Aar, explore dans la direction de Burgdorf, Berne et Fribourg, et s'opposera à tout mouvement offensif de l'ennemi sur l'Aar entre Soleure et Bienne.

3^o A. Exploration :

1 patrouille s.-off., 1^{re} brig., sur Walperswyl-Hagneck ;

1 patrouille d'off., 1^{re} brig., sur Aarberg-Kerzers ;

1 escadron, 2^e brig., sur Wengi-Rapperswyl, avec secteur d'exploration Lyss-Meikirch-Münchenbuchsee-Burgdorf ;

1 patrouille d'off., 4^e rég., hauteurs au N. de Bätterkinden, sont parties ce matin, à 7 h.

B. Sûreté :

Des patrouilles seront poussées de suite par les commandants de brigade jusqu'à la ligne Lattrigen-Worben-Schnottwil-Bibern.

Secteurs : 1^{re} brigade, du lac à la vieille Aar ; 2^e brig., de la vieille Aar à Bibern compris.

C. La Défense sera organisée en deux secteurs :**SECTEUR DE DROITE :**

*Du lac de Bienne à Gottstatt
(village) y compris.*

Comt : Comt 1^{re} brig.

Troupes : 1^{re} Brig.
1 batt. gr. art. II/6.
1/2 détach^t sapeurs.

SECTEUR DE GAUCHE :

*Du pont de Gottstatt compris
à Muttenhof.*

Comt : Comt 2^e brig.

Troupes : 2^e Brig.
1 batt. gr. art. II/6.
1/2 détach^t sapeurs.

Tous les moyens de passage seront immédiatement détruits (ponts, bacs, bateaux) à l'exception des ponts de Brügg et de Büren, qui serviront au service des patrouilles ; ces deux ponts seront préparés pour la destruction, occupés chacun par un escadron et détruits dans le cas où ils ne pourraient plus être défendus.

Nidau et Gottstatt devront être occupés d'emblée par de faibles détachements de la 1^{re} brigade.

Un escadron de la 2^e brigade sera poussé sur Grenchen, avec la mission d'observer dans le secteur Bellach-Arch-Grenchen, d'établir la liaison avec notre cavalerie à Soleure, et d'agir énergiquement contre toute tentative pouvant se produire dans ce secteur.

Les troupes disponibles des deux brigades seront réunies prêtes à agir : celles de la 1^{re} brigade, vers Battenberg, au S. de Mett ; celle de la 2^e brigade, vers la scierie, au S. de Pieterlen.

Dans les deux secteurs, des emplacements de pièces seront préparés de façon que l'artillerie puisse agir soit contre Nidau-Brügg, soit contre Schwadernau-Meienried, soit contre Büren-Arch.

Réserve de division :

Comt : Comt Rég ^t 4	}	restera à disposition à Pieterlen, lisière S.-W. du village.
Troupes : Rég ^t 4 1 batt. gr. art. II/6		

4^o Les trains seront rassemblés entre Bienne et Bözingen, sous les ordres du Commissaire des guerres de la division, qui organisera les réquisitions à Bienne.

5^o Je serai sur la hauteur au N. d'Orpund.

Les deux commandants de secteurs m'enverront 1 s.-off. et 3 hommes comme organes de liaison.

La Compagnie de télégraphistes établira la liaison téléphonique d'Orpund avec Sonceboz (poste de l'E.-M. d'armée) et avec Pieterlen (réserve de division et 2^e brigade) ; elle mettra les hommes et le matériel nécessaire à la disposition des brigades pour relier Nidau avec Battenberg et Grenchen avec Pieterlen.

Les commandants des secteurs feront reconnaître et améliorer éventuellement les voies de communications dans leurs secteurs.

Le Commandant de division.

L'ordre tel qu'il est rédigé ci-dessus est basé sur les considérations suivantes :

Dans le secteur à garder, il y a deux sous-secteurs d'importance très inégale : 1^o le sous-secteur de Nidau-Büren a une importance capitale, parce que c'est vers lui que convergent toutes les routes dirigées de l'Emmenthal, de Berne et de Fribourg vers le Jura bernois, et qu'il se trouve devant les cluses de la Reuchenette et les hauteurs de Plagne, chemin naturel pour de grands corps de troupes marchant vers la vallée de la Birse supérieure ; 2^o le sous-secteur de Büren-Muttenhof ne peut être abordé du côté S. que par des routes montueuses et peu favorables ; il n'amène d'autre part à aucune voie de communication facile à travers le Jura. Je dois donc occuper d'emblée le premier sous-secteur, tandis que je me contenterai d'observer le second.

Je dois, du reste, être renseigné par mon service de sûreté et d'exploration sur les mouvements des troupes ennemis à temps pour pouvoir déplacer le gros de mes forces vers un point ou un autre. C'est pourquoi je puis garder en main non seulement une réserve de division, mais encore de fortes réserves de brigades.

D'après l'ordre de division, les commandants des brigades auront en première ligne à organiser leur service de sûreté et la destruction des moyens de passage. Dans le secteur de la 1^{re} brigade des patrouilles légères poussées entre Latrigen et Mörigen, sur les hauteurs de Jens et dans la plaine en avant de Studen, suffiront. Dans le secteur de la 2^e brigade, Dotzingen, Oberwil, Bibern devront être spécialement surveillés.

Quant à la destruction des moyens de passage, elle se fera le mieux en désignant des patrouilles conduites par des officiers et chargées chacune d'un secteur bien déterminé et restreint. Les sapeurs seront réservés pour les travaux à exécuter aux ponts de Nidau, Brügg, Gottstatt, Büren et Arch. L'escadron de la 2^e brigade poussé à Grenchen pourra être chargé du secteur Arch (non compris) Muttenhof.

Reste maintenant la répartition des troupes dans les deux secteurs.

Pour le secteur de droite, la solution la plus logique me paraît être la suivante :

Rég. 1 avec 2 pelotons à Nidau, 1 escadron à Brügg, 1 peloton à Gottstatt, 1 escadron dans les bois à l'E. de Kellersried.

Rég. 2 et Mitr. 1, au S. de Battenberg.

Batt. du groupe II/6 vers Kellersried avec des emplacements de pièces préparés à l'E. de Madretsch et au N. de Brügg.

Sapeurs, aux ponts de l'Aar, puis renvoyés en arrière.

Pour le secteur de gauche, on aurait disposé avec :

Rég. 3, avec 1 escadron à Büren, 1 escadron à Meinisberg, 1 escadron pour la division.

Rég. 5, 1 escadron à Grenchen ; 2 escadrons à la Tuilerie de Pieterlen.

Mitr. 2, à la Tuilerie de Pieterlen.

Batt. du groupe II/6, vers le point 555 du Büttenberg, avec des emplacements de pièces préparés au N. de Meinisberg.

Les unités poussées sur l'Aar à Nidau, Brügg, Gottstatt et Büren, auraient laissé leurs chevaux suffisamment en arrière ; elles auraient effectué certains travaux de fortification ; les escadrons de Brügg et de Büren auraient certainement poussé quelques cavaliers à une petite distance sur la rive droite.

Il me paraît évident qu'avec de semblables dispositions la cavalerie du colonel Lenz aurait pu parer tout autrement à l'attaque de la 3^e division que cela n'a été le cas le 31 août dernier. Elle aurait pu, d'autre part, faire front facilement à une attaque partant de Büren-Arch, en jetant à la rencontre de celle-ci sa 2^e brigade et son 4^e régiment et en les appuyant par le feu de deux batteries. Si, en 3^e lieu, la situation générale avait exigé, dans la suite, une offensive de la division du S. de l'Aar, ce qui aurait fort bien pu arriver, cette offensive aurait pu partir avec la rapidité nécessaire.

Dans le cas où, comme cela paraît probable et comme cela avait été prévu, l'attaque de la 3^e division et le passage de l'Aar n'auraient été tentés que dans la nuit ; les dispositions prises par la cavalerie pour la journée du 31 auraient pu être conservées pour le soir sans grande modification : le régiment de seconde ligne de la 1^{re} brigade aurait pu être rapproché de Mett pour profiter des avantages de la localité ; les réserves de la 2^e brigade auraient eu à se caser tant bien que mal dans les abris de la Tuilerie de Pieterlen. Par contre, un service intense de

patrouilles aurait du être organisé tout le long de l'Aar et, peut-être, l'escadron de l'aile gauche à Grenchen, aurait-il eu à pousser de petits détachements à pied jusqu'à l'Aar vers Arch et Altreu. Il va sans dire, en outre, qu'une fois l'infanterie ennemie arrivée sur la rive droite, les ponts de Brügg et de Nidau auraient été détruits.

Conclusion.

La conclusion qui s'impose à l'étude de ces deux jours de manœuvres, celle qui s'est imposée d'emblée à tous ceux qui ont pris part aux combats sur le Büttenberg comme aux engagements qui se livrèrent ensuite autour des Rangiers, c'est qu'il ne suffit pas de réunir, un beau jour, cinq régiments de dragons et un groupe d'artillerie pour constituer une division de cavalerie, formant un tout homogène et capable de servir utilement son armée.

Sans vouloir discuter ici la question très complexe de la formation dès le temps de paix d'une division de cavalerie permanente, il est pourtant nécessaire d'insister une fois de plus sur la difficulté de la tâche qu'assume le commandant d'un corps de cavalerie et sur la nécessité de choisir pour des commandements semblables, même en vue de simples manœuvres, des hommes possédant un ensemble spécial de qualités.

La première de ces qualités, c'est d'être jeune, sinon par le nombre des années, au moins par le tempérament et la santé. Il faut, en effet, être jeune pour être vraiment cavalier, pour aimer le galop et les obstacles et, je reste convaincu, qu'il faut aimer l'un comme les autres pour mener crânement un corps de cavalerie. Il est certain en effet que, même dans une position d'attente, comme celle dans laquelle se trouvait la division Lenz le 31 août, l'idéal d'un chef ne doit pas être de s'immobiliser sur une colline ; il y a des reconnaissances que ce chef tiendra à faire lui-même ; il y a des situations qu'il voudra réaliser de ses propres yeux ; et tout cela demande beaucoup de mobilité. En second lieu, un chef mobile exercera, dans ce sens, une influence sur ses sous-ordres qu'aucune autre qualité ne saurait remplacer.

Il faut être jeune aussi, tout au moins d'esprit, pour avoir la décision prompte et pour ne pas craindre de casser des œufs lorsqu'une situation paraît l'exiger.

Mais, la jeunesse de tempérament ne saurait suffire à un

commandant de division de cavalerie ; celui-ci aura besoin d'une connaissance approfondie du combat des trois armes ; il devra posséder une expérience minutieuse de la tactique de l'infanterie, puisqu'il aura constamment à se mesurer avec elle. Il devra aussi avoir des notions suffisantes de stratégie pour pouvoir juger rapidement les situations que lui révélera son exploration et intervenir judicieusement dans ces situations.

Et puis, le chef n'est pas tout ; pour que plusieurs brigades réunies constituent effectivement un corps, il faut que les différents membres de celui-ci soient, d'une part, étroitement reliés entre eux par des moyens appropriés, d'autre part, liés intimement les uns aux autres par l'esprit commun qui les anime, celui que leur chef sait leur insuffler. Or, ce service de liaison, et plus encore cette union dans un même esprit et sous une même influence ne s'improvisent pas ; ils s'acquièrent à la longue.

Reste encore la question de l'emploi de l'artillerie attachée à nos corps de cavalerie, emploi dans lequel nos officiers supérieurs manquent en général absolument d'expérience. Cette lacune est d'autant plus grave que, par le manque jusqu'ici complet de contact entre les deux armes, les officiers d'artillerie qui nous sont attribués, ne connaissant pour ainsi dire rien de notre manière de combattre, sont presque toujours limités dans leurs initiatives.

Le cas particulier des manœuvres qui nous a occupés rentre dans un cas général, en présence duquel la cavalerie se trouvera constamment : celui d'une tâche de couverture, de flanc ou de front, avec exploration intensive. Or, il me semble que certains principes généraux peuvent s'appliquer à ces situations-là :

Occuper d'emblée, sur une ligne d'obstacles quelconque, les points de passage menaçants avec des troupes de première ligne en force suffisante pour permettre aux troupes de seconde ligne d'intervenir à temps.

Constituer autant de réserves de seconde ligne qu'on aura à établir de secteurs et placer ces réserves de façon à ce qu'elles puissent posséder un maximum de mobilité.

Conserver en main une réserve générale prête à intervenir dans le secteur le plus menacé.

Avec ces dispositions, l'artillerie devra en général être en partie attribuée aux différents secteurs, en partie conservée en réserve.

Le principe dominant de ces dispositions sera toujours celui de l'extrême mobilité, soit pour les réserves de brigade, soit pour la réserve générale, soit pour une partie au moins de l'artillerie. Ne pouvant jeter au combat les forces imposantes, les longues lignes de l'infanterie, nous devons suppléer à notre faiblesse par la rapidité de nos mouvements, qui nous permettra non seulement de parer les coups dangereux, mais aussi souvent de créer des surprises et de dérouter ainsi un adversaire plus fort que nous.

Pour agir en connaissance de cause, le commandant de toute cavalerie indépendante devra dans chaque circonstance organiser une exploration rationnelle et énergique, pouvant servir non seulement à son orientation personnelle, mais à celle de l'armée pour laquelle il travaille. Puis, indépendamment de cette exploration, il devra prévoir un service de sûreté rapproché, dont il laissera généralement organiser le détail par ses commandants de brigade, se contentant d'en indiquer les grandes lignes.

Du reste quelle que soit l'action qui se prépare pour un corps de cavalerie, le chef qui mène ce corps ne pourra jamais sortir de ces principes :

a) Préparation du combat par une exploration intensive et par un service de sûreté sérieusement organisé ;

b) Dispositions préliminaires exemptes d'idées préconçues, destinées à assurer constamment la plus grande liberté de manœuvre possible ;

c) Une fois la situation éclaircie, décision prompte et intervention énergique sur les points principaux ;

d) Volonté très fermement imposée aux sous-ordres par des ordres précis quant au sens de leur mission, mais, en même temps, respect absolu de leur initiative dans leur sphère d'action particulière.

Tout ce qui précède suffit, me semble-t-il, pour prouver que le système qui consiste à mettre alternativement à la tête des divisions combinées de cavalerie tantôt l'un, tantôt l'autre de nos commandants de brigade est mauvais. Les échecs répétés auxquels il a donné lieu contribuent grandement à discréditer notre arme dans l'armée, à lui enlever même une partie de la confiance qu'elle doit avoir en elle-même. Le temps employé aux manœuvres que ce système a suscitées a en général peu profité à l'instruction de nos cadres et de notre arme et pourtant,

moins que n'importe quelle autre troupe, nous n'avons du temps à perdre.

Espérons donc que, si la formation d'une division de cavalerie permanente est jugée impossible dans notre pays, on ne réunira plus deux ou trois brigades sous un même commandement sans mettre à leur tête un officier dont l'autorité s'impose à tous, soit par son caractère, soit par son expérience militaire, soit par sa verdeur physique, et sans entourer cet officier d'un état-major numériquement suffisant et absolument qualifié pour ses difficiles fonctions.

En terminant l'exposé de cette petite étude, je me permets d'attirer l'attention de mes camarades de la cavalerie sur deux déficiences particulièrement frappantes de notre arme.

Le premier point sur lequel nous avons de notables progrès à réaliser est la compréhension du service des patrouilles. Il arrive trop souvent que nos sous-officiers en particulier partent en patrouille sans avoir compris le sens et l'importance de leur mission ; cette ignorance peut avoir les suites les plus funestes et toute la responsabilité incombe à l'officier qui n'a pas mis à l'instruction de son sous-ordre le soin nécessaire. Il arrive aussi que nos chefs de patrouilles, officiers et sous-officiers, ne prennent pas leur tâche avec le sérieux qu'ils devraient y mettre et que, lorsque viennent la nuit avec le sommeil, la fatigue, la faim ou la soif, l'instinct reprend le dessus et affaiblit le sentiment du devoir. Ceci est une faute de la plus haute gravité, contre laquelle tout officier digne de ce nom doit réagir avec la dernière énergie.

Une seconde lacune considérable de notre instruction se manifeste dans nos combats à pied. Nos lignes de tirailleurs non seulement n'utilisent pas le terrain, mais elles manquent presque toujours de largeur, nos hommes ayant la tendance constante à se serrer les uns contre les autres et nos déploiements ne se faisant presque jamais à couvert. D'autre part, les différentes unités au feu ne se sentent pas assez solidaires les unes des autres ; elles ne savent pas se soutenir réciproquement par leur feu dans leurs mouvements en avant ou leurs mouvements de retraite ; en un mot, elles agissent trop pour leur propre compte, pas assez pour l'ensemble ; elles se montrent souvent inquiètes avant tout de ne pas pouvoir remonter à cheval. Ici, le sens tactique de nos officiers a besoin d'être considérablement déve-

loppé ; il y a lieu, d'autre part, de lutter contre cette tendance que nous avons presque tous d'approcher trop près à cheval des lignes où nous devons engager le combat et de garder ensuite nos chevaux trop près de nos tirailleurs. Nos mouvements de retraite sont en général particulièrement mauvais, nos hommes marchant en tas derrière leurs officiers au lieu de garder de grands intervalles.

A propos de ces combats à pied, je ne puis qu'appuyer ce qu'a écrit récemment le capitaine R. de Diesbach, sur la nécessité d'armer nos dragons d'une baïonnette. Il est certain, en effet, que notre cavalerie n'évitera pas toujours le corps à corps à pied avec l'infanterie, en particulier dans les combats d'avant-postes de nuit, mais aussi dans d'autres occasions, et alors elle sera à peu près désarmée. Le fait est là et aucune des objections opposées à l'attribution d'une baïonnette à la cavalerie n'a rien pu enlever à ce fait de sa réalité.

Enfin, si le combat à pied est souvent pour la cavalerie une nécessité, ce fait ne doit rien encore à notre préférence pour la charge ; les occasions d'attaque à cheval sont en réalité beaucoup moins rares qu'on ne le dit en général et, même lorsque le gros des forces d'un corps de cavalerie a dû être engagé à pied, on obtiendra souvent un résultat décisif en faisant agir brusquement une partie de ses escadrons à cheval sur le flanc ou les derrières des lignes ennemis.

Avec cette remarque, je puis terminer cette courte notice, dans laquelle j'ai cherché à faire ressortir quelques enseignements qui découlent pour notre cavalerie des journées de manœuvres que vécut dans les environs de Bienne la division combinée du colonel Lenz. J'aurai atteint mon but si j'ai réussi par là à intéresser aux questions qui touchent notre arme non seulement mes camarades de la cavalerie, mais aussi quelques autres officiers. Si la division Lenz a déçu certains espoirs, les jugements portés sur les troupes qui la constituaient ont été incontestablement en partie trop sévères. Notre cavalerie a été surprise pendant ces manœuvres par la nouveauté de la situation dans laquelle elle se trouvait ; elle a certainement commis des fautes ; mais elle y a aussi fait des expériences salutaires et, nous qui la connaissons, nous savons qu'elle mettra toute son ardeur à lutter énergiquement contre les faiblesses qu'elle s'est découvertes.

Lieut.-col. SARASIN,
commandant de la 1^{re} brigade de cavalerie.